departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 18 février 2002

Votants: 43

Subventions pour jumelages, coopération et relations internationales

Convocation du Conseil Municipal : le 31 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 20 février 2002

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.

Excusés :

Conseillers:

Mme Geneviève RIZZI, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D20020027

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2002

Vie Associative/Jumelages

Subventions pour jumelages, coopération et relations internationales

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs, Sur proposition du Maire Après examen par la Commission Générale, Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes

Il vous est proposé de passer la convention attributives de subventions pour des actions de jumelages avec :

6256	Collège Fontanes	350 €
5049	Collège Pierre et Marie Curie	747,50 €
	Imputation budgétaire : 920.041.6574.#03098	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuvé les conventions ci-jointes
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association concernée, la subvention afférente

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 1
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC

Alain BAUDIN

Ordre du jour